



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 janvier 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Commission du développement social

Trente-neuvième session

13-23 février 2001

Point 3 a) ii) de l'ordre du jour provisoire\*

Suivi du Sommet mondial pour le développement social

Sous-thème : rôle du volontariat dans la promotion  
du développement social

### Exposé présenté par l'American Association of Retired Persons (AARP), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu l'exposé ci-après, qui est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

\* \* \*

---

\* E/CN.5/2001/1.

L'American Association of Retired Persons (AARP) est reconnaissante de la possibilité qui lui est donnée de participer à la trente-neuvième session de la Commission du développement social, qui coïncide avec la célébration, en 2001, de l'Année internationale des volontaires sur le thème d'une société pour tous les âges. L'AARP est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social; elle compte 33 millions de membres et plus de 72 000 volontaires.

Nous souhaiterions appeler l'attention de la Commission du développement social sur la contribution que les personnes âgées apportent dans le monde entier au volontariat au service du développement social.

Pour célébrer en 2001 l'Année internationale des volontaires (A/RES/45/106), l'AARP, en collaboration avec les Volontaires des Nations Unies et le Programme sur le vieillissement du Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat, a lancé une campagne d'envoi de cartes postales à des personnes âgées dans le monde entier pour recueillir leurs témoignages en tant que volontaires.

La campagne mondiale a suscité 540 réponses dans 51 pays et a confirmé le rôle capital des personnes âgées dans leur collectivité et leur famille. La définition du « volontariat » varie d'une personne à l'autre, d'une nation à l'autre, mais la notion de volontariat est commune aux personnes de tous les âges et aux collectivités de toutes les nations. Nous demandons que les résultats de la campagne d'envoi de cartes postales soient inscrits dans le Plan d'action révisé sur le vieillissement à titre de contribution à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

Même si, dans le monde, de nombreuses personnes âgées se trouvent socialement exclues de leur collectivité, elles continuent à se porter volontaires. Dans bien des cas, la société s'attend à ce que les personnes âgées renoncent à leurs activités sociales en vieillissant, mais la campagne d'envoi de cartes postales aux volontaires a permis de montrer que les personnes âgées continuent à se porter volontaires même après leur exclusion sociale.

Un rapport récent du Secrétaire général de la Commission du développement social a montré que les personnes âgées sont de plus en plus reconnues comme parties prenantes dans la société, et pas seulement comme dépendants, et comme facteurs directs de chan-

gement. Le volontariat est l'une des multiples formes que revêt la contribution des personnes âgées à la société en tant que facteurs de changement.

L'AARP invite la Commission, lorsqu'elle examinera ce sous-thème, à reconnaître l'importance et l'ampleur de la contribution des personnes âgées à la société et au développement social en tant que volontaires. Elle souhaite aussi apporter son assistance à tout nouveau travail de recherche sur les volontaires âgés.

L'AARP souhaiterait qu'une plus large place soit accordée, dans le Plan d'action révisé sur le vieillissement qui sera soumis à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, en 2002, à la contribution des personnes âgées à la collectivité, à la société et au pays dans lesquels elles vivent.